



SOMMAIRE

- BILLET DU MAIRE
- RELEVÉ DE DÉCISIONS
- * du 28 mars 2014
- RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES
- COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX
- * du 18 décembre 2013
- * du 22 janvier 2014
- * du 13 février 2014
- * du 22 février 2014
- * du 14 mars 2014
-
- MARMOTS ET MARMOTTES
- DU CÔTÉ DE LA MATERNELLE
- PLANTATIONS
- LE CARNAVAL D'AURECLER
- INFORMATIONS DIVERSES :
- * Le site de Clermont-le-Fort
- * Commémoration de la guerre d'Algérie
-
- IN VIVO VERITAS
- l'agenda des festivités

Le billet du Maire

Clermontoises et Clermontois,
Mes remerciements vont à tous ceux qui ont voté dès le premier tour pour la liste « Aujourd'hui et Demain à Clermont-le-Fort ». C'est un honneur pour moi d'aborder la fonction de Maire. Le Conseil Municipal, qui s'est mis en place le vendredi 28 mars, vous exprime également toute sa reconnaissance.

Nous entamons avec détermination un mandat de six ans tout au long duquel nous comptons sur votre soutien. Clermont-le-Fort de par son caractère rural et sa petite taille nous offre l'opportunité de travailler au plus près de sa population. Nous installerons dès que possible les comités consultatifs (urbanisme, rythmes scolaires, ...) qui associeront les administrés qui le souhaitent aux réflexions nécessaires à la réalisation de nos engagements. Rapidement, nous

établirons des liens avec tous les partenaires de la commune pour leur exprimer vos attentes et participer aux instances supra-communales où nous voulons faire entendre la voix de notre commune, en association avec les communes voisines. Des liens se sont noués avec les équipes municipales alentour lors de la campagne électorale; nous les resserrerons pour remplir au mieux les objectifs que nous avons en commun et pour améliorer la vie de nos villages. Nous soutiendrons la vie associative pour développer des activités nouvelles pour les jeunes et pour les seniors.

Nous engageons dès à présent les chantiers urgents :

- L'urbanisme, dossier toujours en cours à la Mairie, à la suite des réserves de la Préfecture.
- La réforme des rythmes scolaires qui doit être finalisée pour la rentrée scolaire 2014.

Voici en quelques lignes le fil conducteur que je déroule avec la nouvelle équipe municipale.

Nous saluons le dévouement de ceux qui nous ont précédés et leur adressons tous nos remerciements.

Une nouvelle ère commence pour notre commune que nous voulons dynamique pour répondre aux exigences du monde moderne et respectueuse de chacun.

Elisabeth Barral

Relevé de décisions : Conseil municipal du 28 mars 2014 par Elisabeth Barral

Présents: Daniel Zanchetta, maire sortant, Nicole Aern, Elisabeth Barral, Xavier Bellamy, Gérard Boudon, Jean-Paul cardaliaguet, Jean-Jacques Cazalbou, Sandra Delgado, Geneviève Durand-Sendrail, Christian Hugues, Gérald Lagacherie, Jean-Pierre Laguens, Romain Malpas, Leanne Pitchford,
Absents : Elisabeth Giachetto, François Martinez

INSTALLATION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET CONSEILLERS

Suite aux résultats des élections municipales du 23 mars 2014, une réunion du conseil municipal s'est tenue pour installer la nouvelle équipe de conseillers municipaux.

Daniel Zanchetta a ouvert la séance, le quorum est atteint 14 présents ou représentés et un absent .

Il passe la parole à Geneviève Durand-Sendrail, doyenne des nouveaux élus, pour procéder à la désignation d'une secrétaire de séance : Sandra Delgado et de deux assesseurs : Nicole Aern et Christian Hugues

Vote du Maire à bulletin secret : candidat Elisabeth Barral

Elue Elisabeth Barral 14 voix

Daniel Zanchetta proclame Elisabeth Barral maire et lui remet l'écharpe tricolore et les clés de la Mairie.

La nouvelle Maire prend la parole pour remercier son équipe de leur vote et les assurer de son soutien tout au long du mandat. Elle exprime la reconnaissance du travail accompli par l'équipe sortante et leur adresse ses remerciements. Il est décidé d'élire 4 conseillers municipaux comme l'autorise la loi contre 3 dans le précédent conseil, compte tenu de l'augmentation de la population de Clermont-le-Fort.

Vote des 4 adjoints à bulletin secret :

- Sont élus à l'unanimité avec 15 voix
- Premier adjoint : Gérald Lagacherie
 - Second adjoint : Xavier Bellamy
 - Troisième Adjointe : Sandra Delgado
 - Quatrième adjoint : Gérard Boudon

Le tableau du Conseil Municipal est ensuite complété dans l'ordre des suffrages obtenus par les candidats et par ordre d'âge décroissant pour les ex-aequo.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : SIEMCA , SIVURS, SDHEG, SSTOM

Il est décidé de reporter ces désignations au prochain Conseil Municipal, les membres du Conseil souhaitant de plus amples informations sur les fonctions à occuper.

VOTE DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Il est décidé de reporter ce vote à une date ultérieure, les membres du Conseil demandant un temps de réflexion.

QUESTIONS DIVERSES

Elisabeth Barral fait part de la rencontre avec Daniel Zanchetta et quatre Conseillers lundi 24 mars lendemain des élections. Lors de cet entretien Daniel Zanchetta a donné quelques informations sur des dossiers en cours, attiré notre attention sur l'urgence de réponse au Préfet à propos du PLU, et accepté de répondre à nos questions concernant la trésorerie de la Mairie.

Xavier Bellamy s'est exprimé pour saluer toute la nouvelle équipe et en particuliers sa Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Résultats des élections municipales par Ch. Brustel

Dimanche 23 mars 2014, les électeurs de Clermont-le-Fort, comme ceux de toutes les communes, ont été appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux pour un mandat de 6 ans
Inscrits : 411
(10 électeurs viennent d'avoir 18 ans)
Votants : 354
Pourcentage de votants : 84,6 %

Quinze candidats à élire : ont obtenu :

Nicole AERN	176 voix élue
Elisabeth BARRAL	185 voix élue
Xavier BELLAMY	182 voix élu
Gérard BOUDON	182 voix élu
Jean-Paul CARDALIAGUET	183 voix élu
Jean-Jacques CAZALBOU	182 voix élu
Cédric DECHET	160 voix
Sandra DELGADO	179 voix élue
Catherine DOMBROWSKY	158 voix
Hugo DROUET	158 voix
Geneviève DURAND-SENDRAIL	182 voix élue
Bernard FERRARI	160 voix
Nicole GAZAIX	160 voix
Elisabeth GIACHETTO	182 voix élue
Stéphanie GIRARD	158 voix
Françoise GREBILLE	157 voix
Philippe GRIVET	159 voix
Christian HUGUES	184 voix élu
Laurent JEANFAIVRE	156 voix
Gérald LAGACHERIE	182 voix élu
Jean-Pierre LAGUENS	188 voix élu
Romain MALPAS	176 voix élu
François MARTINEZ	181 voix élu
Leanne PITCHFORD	182 voix élue
Gislaine POULET	160 voix
Nathalie PRUNIER	159 voix
Frédéric ROBIN	161 voix
Patrick ROUHAUD	158 voix
Gérard VERDOT	161 voix
Daniel ZANCHETTA	155 voix

Compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2013

par Françoise Grebille

Présents : S. Attali, D. Zanchetta, G. Baillé, G. Barichello, R. Carraretto, F. Gréville, P. Grivet, C. Lesage, G. Massat, L. Tribouloy Lainard
La séance est ouverte à 21h05

Approbation du compte rendu du conseil du 27 novembre 2013 Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération d'approbation de la révision du PLU

Après avoir rappelé les différentes étapes de l'élaboration du PLU, Gilles Massat présente au Conseil la réponse apportée par la commune à la suite des remarques faites par le commissaire-enquêteur. Celui-ci a qualifié le projet présenté par la commune de « cohérent » et émis un avis favorable avec trois réserves et des recommandations. En ce qui concerne les réserves :

1) inscrire dans le PLU les remarques de la DDT : c'est chose faite

2) orientation d'aménagement de la zone de Bois-Grand : une taille minimum de parcelle ne peut être inscrite car contraire à la réglementation. Le document prévoit donc une densité de logements à l'hectare située dans une fourchette qui permettrait la création de 28 à 41 habitations pour la totalité de la zone .

3) taille minimum des parcelles en terrain diffus : même remarque que pour le point 2. C'est l'étude de sol qui déterminera la superficie.

En ce qui concerne les recommandations, la mise à jour du document graphique sera faite dès que possible, et la demande de

déménagement de la société CEMEX donnera lieu à une procédure accélérée.

Un tour de table permet à tous les conseillers de donner leur avis, et c'est à l'unanimité que le conseil approuve le projet de PLU intégrant les modifications mineures demandées par le commissaire-enquêteur.

Daniel Zanchetta rend compte de la réunion avec l'association « Vivre à Clermont » qui a eu lieu le jour même. Le PLU sera applicable dès la publication de son approbation (en mairie et dans un journal local). Il sera considéré comme approuvé sans remarques par la préfecture dans un délai de deux mois.

Délibération de mise à jour du Droit de Prémption Urbain Ce droit qui permet à la mairie de se substituer à un acquéreur privé pour raison d'intérêt public s'applique aux zones U et NA. Il doit donc être mis en conformité avec le nouveau zonage tel que présenté dans le PLU. Approbation à l'unanimité.

Pour mémoire le droit de préemption a été exercé deux fois dans notre commune : pour l'achat du restaurant, puis pour celui du bâtiment dans lequel se trouve désormais la mairie.

Délibération modificative budgétaire n°4

Il s'agit d'un transfert de la section d'investissement à la section de fonctionnement , afin de pouvoir rembourser au SICOVAL une partie des frais de reconstruction du pont de Rivedaygues. Le solde viendra ensuite en déduction de la dotation annuelle. Approbation à l'unanimité.

Un point est fait à cette occasion sur les restes à réaliser en section d'investissement :

1) achat d'une lame à neige : en attente d'un conventionnement avec un agriculteur et le département

2) hangar de la Ramière : la subvention demandée au Conseil Général nous a été accordée, mais la décision d'effectuer les travaux est en discussion au sein du Conseil

3) restauration des médaillons de l'arc triomphal : une réunion a eu lieu avec l'association « les amis de Clermont », qui est prête à financer une partie des travaux (coût estimé à 45000€). Une subvention de 14000€ a été accordée par le Conseil Général, il faut maintenant finaliser le montage financier de la somme résiduelle.

4) Changement de deux bornes à incendies : les travaux ont été effectués par les services du SICOVAL ; les modalités de remboursement ne sont pas encore définies.

Délibération de transfert de subvention du pool routier de la commune d'Auzeville.

Notre besoin de financement dépassant le montant qui nous a été attribué, du fait de travaux imprévus, il a dû être fait appel aux communes environnantes pour un transfert d'enveloppe du pool routier. Après la commune de Mervilla, celle d'Auzeville a

répondu favorablement à cette demande. Le transfert consenti par la commune d'Auzeville est approuvé à l'unanimité.

Délibération d'approbation de la convention avec le CNFPT pour la formation du personnel.

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale ayant modifié son offre de formations ainsi que leurs modalités, il est nécessaire que les communes utilisatrices signent une nouvelle convention. Approbation à l'unanimité.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Une réunion a eu lieu avec les élus d'Auzeville le 12 décembre 2013. Les élus ont dans un premier temps entendu Madame Primault qui organise des activités périscolaires à Vigoulet Auzil et propose d'aider les communes à mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Plus précisément, après avoir établi un état des lieux des ressources matérielles et humaines locales, elle piloterait les différentes réunions avec les acteurs impliqués (parents, éducation nationale, associations,...) ce qui permettrait de mettre en place et de chiffrer un projet pour la rentrée 2014. Le suivi du projet n'est pas inclus dans le prix de la prestation (4950€ HT). Bien que le projet soit séduisant, l'engagement financier nous paraît trop important, disproportionné par rapport à notre projet qui doit rester modeste.

Ensuite, il a été tenté d'évaluer l'impact financier induit par la réforme. Un surcoût incontournable est celui lié à l'augmentation des heures de garderie, à savoir :

- une demi-heure chaque soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, soit 2h de plus, c'est à dire 4h de plus, car nous avons deux personnes à la garderie le soir
- 3h de plus le mercredi auxquelles il faut ajouter une heure de ménage.

Sans mettre en place d'activités, chaque municipalité devra financer 8h de plus par semaine, ce qui représente un total annuel de 4300€ environ.

Outre ce surcoût, il faut envisager un coût lié aux activités périscolaires (dont la mise en place est plus ou moins imposée par les circulaires en cours à ce jour). Sur la base d'un animateur payé 20€ de l'heure, pour la mise en place d'une activité par soir, on arrive à une somme de 4x20x36, soit un peu moins de 3000€ par an et par municipalité. Il est envisagé de faire appel à des bénévoles locaux, ce qui permettrait de réduire le coût du service, mais surtout de créer du lien social autour de l'école (le problème étant la coordination des bénévoles et leur remplacement le cas échéant).

Nous ne savons pas encore à ce jour si les horaires de la navette vont être modifiés, mais nous travaillons à partir de cette hypothèse, qui nous paraît la plus vraisemblable. Dans ce cas, les activités pourraient débiter à 16h30. Les enfants s'inscriront à cette activité, et les parents ne pourront les récupérer qu'à partir de 17h30.

Au vu du nombre d'enfants restant à la garderie (en particulier à Aureville), il nous paraît indispensable de maintenir une garderie en parallèle dans chaque école. Se pose aussi le problème du maintien des activités organisées par l'association de parents Aurecler : va-t-on pouvoir les intégrer au projet piloté par les municipalités, ou devra-t-on les décaler de 17h30 à 18h30 ?

Quelles que soient les solutions envisagées, le surcoût engendré par la mise en place de la réforme remet en cause la gratuité de la garderie ; il reste à définir la manière de faire participer les parents. Une proposition serait de demander une somme forfaitaire mensuelle, identique pour tous les parents, quel que soit le nombre d'heures passées à la garderie, et quelles que soient les activités suivies. L'avantage de cette formule est sa simplicité. Par contre, il faudra alors être en capacité de gérer les inscriptions aux différentes activités. Ce forfait mensuel devrait alors rester modique.

Enfin n'oublions pas que nous faisons partie du SIEMCA et qu'il va falloir là aussi réorganiser les horaires ce qui induira un surcoût pour les trois communes. Pour l'instant aucune réflexion n'a encore été conduite à ce niveau-là.

Travaux :

Les travaux d'aménagement de la voirie au hameau des Fraysses vont être interrompus pendant les vacances de Noël, mais ils sont presque terminés. Le chantier de consolidation du pont de Rivedaygues sera lui aussi interrompu pendant deux semaines, pour une fin prévue le 24 janvier. Le socle du pont a été consolidé à l'aide d'une douzaine de tirants, et un mur de soutien a été créé. Le travail fourni a été très impressionnant. Un aménagement de la descente de la Pouzaque va être effectué afin que l'eau n'aille plus sur la départementale, ce qui permettra de réduire la dangerosité de ce passage.

Piétonnier en limite d'Aureville : son bétonnage commencera en janvier. Parking de la Riverotte : un premier débroussaillage a été effectué par l'association Caminarem, le piquetage aura lieu le 8 janvier pour des travaux effectués par le Sicoval au printemps. L'emprise au sol est de 75m par 25.

La remise en état du chemin des Claux est toujours en attente du versement par l'état de la somme promise (24000€)

Il faudra rapidement envisager des travaux dans la côte de la Julida.

Questions diverses :

- local poubelles de l'école : un devis à 1810€ paraît trop cher à une partie des conseillers.

- Le SIVURSS a officiellement demandé son rattachement au Sicoval, sous une forme qui reste encore à définir juridiquement.

- Des drapeaux ont été installés à l'école suite à une circulaire ministérielle.

La séance est levée à 23h10

Compte-rendu du conseil municipal du 22 janvier 2014

par Gilles Massat

Présents : D.Zanchetta, G.Barichello, R. Carraretto, F. Gréville, G.Massat, P. Grivet.

Excusés : C. Lesage, L. Tribouloy-Lainard, S.Attali, G.Baillé.

S. Attali a donné procuration à D. Zanchetta

La séance est ouverte à 18 h 50.

1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18/12/2013.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération d'approbation de la convention de reclassement de voies communales et de désenclavement du quartier de la Riverotte.

A la suite des travaux de mise à deux voies de la RD820, l'Etat a procédé à la réalisation d'une voie de désenclavement au niveau de la Riverotte. La présente convention a pour objet de reclasser cette voie dans le domaine communal par l'intermédiaire d'une convention. Lors de l'élaboration de cette convention, la Commune a fait état du mauvais état de cette voie, aussi la convention inclut une indemnisation par l'Etat au profit de la Commune d'une somme de **24 350 €**.

Après délibération la proposition est approuvée à l'unanimité.

3-Délibération pour la mise à jour parcellaire de la cession de l'Etat au profit de la Commune.

D. Zanchetta rappelle que lors de la séance du 20 mars 2013, une délibération avait été prise pour accepter le transfert de l'Etat à la Commune d'un certain nombre de petites parcelles situées à la Riverotte suite au passage à deux fois deux voies de la RD820. Il s'avère qu'il convient d'ajouter la parcelle F223 et d'ôter la parcelle F330 au profit du Département.

Après débat le Conseil approuve à l'unanimité le projet de transfert.

4- Délibération concernant l'acquisition du terrain pour le parking de la Riverotte.

D. Zanchetta indique qu'il convient d'acquérir un terrain d'une superficie de 4 633 m² appartenant à M. Liva à la Riverotte pour réaliser un parking en vue du stationnement des usagers de la rive gauche de l'Ariège. Il s'agit d'éviter le trafic des véhicules à l'intérieur du hameau, de maîtriser les flux et permettre aux véhicules de secours d'intervenir efficacement en cas d'accident au niveau des berges.

Il précise également que ce parking sera réalisé par le Sicoval, après acceptation du projet par la Commune. Celui-ci privilégiera la conservation d'un maximum d'arbres et disposera d'un revêtement minéral. Le coût de cette acquisition a été fixé par les domaines à 3 243,10 €.

Après délibération la proposition d'acquisition est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 20.

Compte rendu du conseil municipal du 13 février 2014

par Françoise Grebille

Présents : S.Attali, D.Zanchetta, G. Barrichello, R. Carraretto, F. Gréville, C. Lesage, G.Massat, L.Tribouloy Lainard
Excusés : G.Baillé, P. Grivet (pouvoir à D.Zanchetta)

La séance est ouverte à 19h55

Ajout de deux points à l'ordre du jour
Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Approbation de la Charte intercommunale sécurité et prévention de la délinquance
- Prêts des salles communales pour les réunions préalables aux élections municipales.

L'ajout de ces deux points est accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil du 22 janvier 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération d'approbation de la convention d'utilisation d'un chemin privé pendant les travaux sur le chemin des Claux

Pendant la durée des travaux de réfection du chemin des Claux, la circulation sera déviée sur un chemin privé. Une convention doit donc être signée entre la municipalité, le propriétaire et les deux utilisateurs du chemin. Il s'agit d'autoriser le Maire à signer cette convention quadripartite. L'état des lieux du chemin privé a été fait par le garde-champêtre, afin d'éviter tout litige ultérieur. Autorisation donnée à l'unanimité.

Approbation de la Charte intercommunale sécurité et prévention de la délinquance

(point rajouté à l'ordre du jour)

Après avoir été validée en Conseil de Communauté, cette charte doit être approuvée par les communes.

Approbation à l'unanimité.

Prêts des salles communales pour les réunions préalables aux élections municipales

(point rajouté à l'ordre du jour)

Suite à une demande faite en mairie, le Conseil doit se positionner sur le prêt des salles municipales aux candidats aux municipales, que ce soit pour des réunions de préparation ou pour des réunions publiques. Après vérification de la recevabilité de la demande, il est décidé à l'unanimité que la salle polyvalente ainsi que la salle des associations seront mises gracieusement à disposition des listes constituées par les candidats de la

commune, sur demande écrite du responsable de la liste et sous réserve de disponibilité.

Questions diverses :

Françoise Grebille fait part d'une demande d'autorisation de passage sur le territoire communal pour une manifestation organisée le 22 juin par l'association « la salicorne » Il s'agit d'une course à obstacles sur un parcours de 12 kilomètres, avec un départ de Venerque et une arrivée au Vernet. Les organisateurs souhaiteraient traverser l'Ariège à la nage au niveau de l'ancien bac, et également une partie du lac de la Riverotte.

Une partie du parcours étant située en zone Natura 2000, l'autorisation préfectorale sera soumise à l'élaboration d'une notice d'incidences pour démontrer que le projet ne porte pas atteinte aux espèces et habitats.

En tout état de cause, et vu l'ampleur de la manifestation (entre 3000 et 5000 participants attendus), le conseil n'est pas favorable à cette demande, qui paraît incompatible avec un souci de préservation de la zone des Ramiers et à notre démarche d'inscription dans une Réserve Naturelle Régionale.

La séance est levée à 20h35

Compte-rendu du conseil municipal du 22 février 2014

par Gilles MASSAT

Présents : S.Attali, D.Zanchetta, G. Barichello, R. Carraretto, F. Gréville, C. Lesage, G.Massat, L.Tribouloy Lainard, G.Baillé, P. Grivet

La séance est ouverte à 19h55

Tous les conseillers étant présents, le Maire ouvre la séance à 18h15, et nomme Serge ATTALI comme secrétaire de séance.

En préambule à l'examen de l'ordre du jour essentiellement consacré aux affaires financières, Daniel ZANCHETTA sollicite l'approbation des conseillers pour ajouter un point à l'ordre du jour suite à la réception en mairie d'un recours contre le PLU. Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

Approbation du compte rendu de la séance précédente en date du 13 février : aucune remarque ou demande de modification n'étant apportée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Examen des compte administratifs et de gestion :

Philippe GRIVET délégué au budget, présente les résultats de l'année 2013 qui démontrent une gestion saine et correspondent au budget primitif. Ainsi en fonctionnement plus de 90% des montants inscrits ont été consommés. En investissement certaines opérations sont en cours et d'autres en attente d'exécution. Le résultat de l'exercice se

monte à 49 553,53 € d'excédent de fonctionnement et 4 870,38 € de déficit d'investissement. Les résultats cumulés quant à eux se montent respectivement à un excédent de 153 410,86 € en fonctionnement et un déficit de 18 327,57 € en investissement.

Voir tableau récapitulatif.

Il est à noter que la commune est en phase de désendettement certains emprunts importants se terminant dans les deux années à venir. Après discussion au sein du Conseil des différents postes de dépenses et de recettes, le compte administratif 2013 est soumis au vote par Ginette BARICHELLO, le maire ne participant pas au vote. Il est adopté à l'unanimité ainsi que celui du CCAS. Daniel ZANCHETTA soumet ensuite au vote le compte de gestion du Percepteur qui est en tous points identique au CA. Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

1) Affectation des résultats : le conseil examine les restes à réaliser qui font apparaître un solde négatif de 904, 48 €. Il est proposé d'affecter en priorité 19 232,05 € en investissement pour compenser le déficit des années antérieures, le solde de l'excédent soit 134 178,81 € étant reporté en fonctionnement. La proposition d'affectation est adoptée à l'unanimité.

2) Vote des taux d'imposition locaux : le conseil revoit l'historique de l'évolution des taux qui ont peu bougé au cours des années précédentes hormis en 2013 où le taux de la taxe d'habitation a été fortement baissé pour compenser la nouvelle taxe créée par le SICOVAL afin d'alimenter le budget du CIAS (service à la personne). Est examinée également la position de la commune dans la strate des communes du SICOVAL. Compte tenu du fait que le budget peut être équilibré avec les taux actuels, Daniel ZANCHETTA propose un maintien de ces taux soit : 4,98 % pour la taxe d'habitation, 10,30 % pour la taxe sur le foncier bâti et 23,85 % pour la taxe sur le foncier non bâti. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Examen du projet de budget primitif 2014. Philippe GRIVET présente la proposition qui inclut en dépenses, une légère baisse des charges à caractère général pour être au plus près des résultats de l'exercice précédent, une augmentation des charges de personnel pour tenir compte de la mise en place du nouveau rythme scolaire, et une augmentation notable des autres charges de gestion courante afin de faire face aux dépenses pour le pool routier. En termes de recettes, les locations sont en augmentation et il apparaît une recette exceptionnelle en provenance de l'Etat pour couvrir les frais de remise en état du Chemin des Claux. Pour ce qui est de l'investissement les opérations à inscrire concernent l'atelier de la Ramière, l'arc triomphal de l'église et les acquisitions foncières (reprises dans les restes à réaliser), le ravalement de façades (nouvelle opération).

Les subventions aux associations sont ensuite soumises au vote conformément à la proposition de Françoise GREBILLE, pour un montant de 4 438 € réparti comme suit :

ACCA (100 € voté à l'unanimité moins 1 contre),
Comité des Fêtes (1 860 € voté par 8 pour et deux non participations au vote),
CAMINAREM (300 €, unanimité),
Marmottes et Marmots (100 € unanimité),
Coopérative scolaire (528 € unanimité),
Fanette (150 € unanimité),
PASTEL (100 € unanimité),
Restau du cœur (400 € unanimité),
Secours Populaire (500 €, unanimité),
Protection civile (200 € unanimité),
AURECLER (200 € unanimité sous réserves).

Le montant des crédits inscrits au BP est de 457 426,81 € en fonctionnement et 258 363,66 € en investissement soit un total de 715 790,47 € pour 2014. Le BP est adopté à l'unanimité ainsi que celui du CCAS qui montre peu d'évolution.

4) Point ajouté à l'ordre du jour : Daniel ZANCHETTA suite à l'accord du Conseil en début de séance, informe les conseillers d'une requête introductive d'instance auprès du Tribunal Administratif demandant l'annulation du PLU et de la délibération du Conseil l'ayant approuvée.

Ce recours reçu le 20 février, a été déposé par l'Association Vivre à Clermont ainsi que par Mmes PITCHFORD et THIL et MM BACQUET, BELLAMY, CARDALIAGUET, GIACHETTO, HUGUES, LAGACHERIE, MESNAGER et SANCHEZ. A la suite de ce recours, des contacts ont été pris avec l'ATD et le SICOVAL pour envisager la suite de la procédure. D'ores et déjà, le Maire sollicite de la part du Conseil l'autorisation d'ester en justice pour défendre la position de la commune. Le Conseil approuve cette demande à l'unanimité.

5) **Question diverse :** Françoise GREBILLE reparle de la demande formulée par l'association « Frappadingue » pour organiser une traversée de la commune lors d'une manifestation de masse prévue en Mai. Après s'être vue refuser l'accès au ramier, celle-ci a demandé à passer par des chemins communaux. Compte tenu de l'impact sur la commune que pourrait représenter le passage de plusieurs milliers de coureurs, le Conseil à l'unanimité exprime son désaccord. Celui-ci leur sera notifié.

La séance du conseil est levée à 20h15.

Compte rendu du conseil municipal du 19 mars 2014

par Françoise Grebille

Présents: S.Attali, G.Baillé, D.Zanchetta, G. Barichello, R. Carraretto, F. Grebille, P. Grivet, C. Lesage, G.Massat, L.Tribouloy Lainard

La séance est ouverte à 21h15

Approbation du compte rendu du conseil du 22 janvier 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération budgétaire modificative

Il s'agit d'une part d'inscrire un complément de recettes de 1583€ sur les taxes foncières en fonctionnement, puis de virer cet excédent à la section d'investissement et d'autre part de faire une régularisation d'écriture concernant l'amortissement des emprunts, soit une somme de 25900€ à changer de ligne comptable.

Approbation à l'unanimité.

Attribution d'une aide financière à une famille

G. Barichello expose au conseil les difficultés financières rencontrées par cette famille ; après discussion, il est décidé à l'unanimité d'accorder une aide exceptionnelle de 85,60€, sur le budget de CCAS

Organisation des élections du 23 mars

Une demande a été faite par la liste « Aujourd'hui et demain à Clermont-le-Fort » pour agréer deux délégués et trois assesseurs pour le premier tour du scrutin. Cette demande est reçue favorablement sous réserve de mise en conformité avec la loi (article L42 du code électoral), à savoir : chaque liste a droit à un délégué et un délégué suppléant, et à un assesseur titulaire et un assesseur suppléant. Il va donc être demandé à cette liste de reformuler sa demande.

Une demande a été faite par la liste « Clermont 2014-2020 » pour agréer madame C. Brustel comme déléguée pour le premier tour du scrutin. Cette demande est reçue favorablement.

La grille des permanences est ensuite partiellement remplie par les conseillers présents, à charge pour G. Barichello de la compléter en accord avec madame Barral.

Questions diverses :

1) G. Massat rappelle que le PLU est exécutoire depuis le 19 décembre 2013 et informe le conseil municipal d'un courrier du Préfet faisant état de certaines observations. Ce courrier en date du 8 mars est arrivé au-delà du délai de forclusion. Une réponse doit être faite dans les deux mois réglementaires.

2) Françoise Grebille fait part du renouvellement de la demande d'autorisation de passage sur le territoire communal pour une manifestation organisée le 22 juin par l'association « la salicorne » Les organisateurs ayant changé le tracé suite à un premier refus réitèrent leur demande pour un parcours différent. Après discussion il est décidé à la majorité (7 contre, 2 abstentions et 1 pour) de refuser cette demande, compte-tenu du nombre très élevé de

participants (3000 personnes) et de l'impact sur nos chemins.

La séance est levée à 23h20

Mairieclermontlefort.free.fr

Rédigé par C. Dombrowsky, webmaster bénévole de 2008 à mars 2014

Le site de notre commune est né en mars 2009. Il fête ses 5 ans ce mois-ci avec plus de 15 000 visites soit 10 à 12 visites par jour et de nouveaux visiteurs tous les mois.

En 2009, la commission information et communication avait prévu une mise à jour mensuelle qui s'est rapidement transformée en une mise à jour en temps réel, les actualités municipales, associatives et administratives étant mises en ligne au fur et à mesure de leur arrivée.

Le site a évolué en fonction des besoins, certaines rubriques ont été ajoutées, d'autres étoffées, d'autres encore supprimées.

Nous souhaitons insister sur la rubrique Mairie/Fiches pratiques qui est un lien vers le Service d'Information Publique (SIP) du Conseil Régional de Midi-Pyrénées sur lequel vous trouverez toutes les démarches administratives concernant la vie familiale, mais aussi la vie associative.

Nous espérons que ce site vous est utile au quotidien.

Vous pouvez donner votre avis, vos remarques à webmastermairie@free.fr.

Marmottes et Marmots

Compte-rendu de l'assemblée générale

Par A. Delpy

Mi-janvier, c'est le rendez-vous traditionnel de l'association qui en profite pour se promener localement. Cette année, une vingtaine de membres a arpenté la crête vers Espanès, au départ des Tailladettes, en passant par Lambert, Melic, le Miech, le Moussié et retour par le château d'eau.

L'AG s'est ensuite tenue : le diaporama des photos prises pendant les sorties tout au long de l'année a illustré le bilan moral 2013. Le public a particulièrement apprécié les photos prises pendant l'été dans les Pyrénées espagnoles. Une dizaine de sorties à la journée ou le temps d'un week-end, en montagne et à la mer, ont été organisées pour une quinzaine de familles.

Chaque année, les adhérents profitent d'une nouvelle activité...

En 2013, c'était le char à voile. Mais ils ont également fait du canyoning et du rafting. Le trésorier a montré que les comptes étaient équilibrés et a été heureux

d'annoncer que la cotisation était inchangée : 15 euros par famille. Plusieurs points ont été abordés tels que les formations, l'achat et la révision de matériel. Le bureau a été réélu à la majorité. On a évoqué les dates des prochains rendez-vous et annoncé des projets d'activités annexes : une balade à vélo le long du canal du midi, un week-end prolongé au Pays Basque avec une initiation à la pelote basque... Enfin, il est prévu de réitérer une expérience des plus conviviales : une semaine de randonnée dans les Pyrénées espagnoles fin juillet, où tout adhérent qui le souhaite vient randonner, en invitant ses amis. Chacun peut organiser une activité pour les autres. L'AG s'est terminée par la dégustation d'une bonne raclette.

Calendrier des sorties à venir

Avril : samedi 5 et dimanche 27 (vélo le long du canal du midi)

Mai : samedi 17 et du jeudi 29 au samedi 31 (Pays Basque)

Juillet : dimanche 6 et du samedi 26 au samedi 2 août (Pyrénées espagnoles-Benasque)

Sorties

Je peux d'ores et déjà vous raconter les sorties des mois de février et mars, avec quelques nouveaux membres. En février, en raison d'une météo exécrable dans les Pyrénées, nous nous sommes contentés d'une boucle locale autour de Baziège. En mars, nous avons pris notre revanche lors d'une magnifique journée ensoleillée, nos raquettes nous ont conduits au mont Fourcat, au-dessus de Croquié. C'est proche de chez nous et abordable. Après une agréable montée régulière par la piste forestière, très rapidement enneigée ce jour-là, on arrive à une crête bien large que l'on suit jusqu'au sommet. Le paysage est très vite époustoufflant et contrairement à ce qu'on m'avait dit, nous n'avons pas croisé grand monde. La neige était encore abondante et également bien humide en milieu d'après-midi. On s'enfonçait beaucoup malgré les raquettes.

Formations

Nous avons mis à l'ordre du jour de l'AG 2013 des formations. Eh bien, nous avons été actifs dans ce domaine. Cinq d'entre nous ont profité, à leurs frais, d'une journée « Information neige » en Ariège, organisée par la Fédération Française de Randonnée en février. Nous avons abordé la réglementation fédérale et participé à des ateliers pratiques sur la nivologie, la marche en raquettes et les dispositifs de sécurité. Et fin mars, quatre d'entre nous ont suivi la formation de premiers secours PSC1, toujours à leurs frais bien entendu. On y apprend, entre théorie et pratique, à alerter les secours, à pratiquer des gestes de bon sens en attendant leur arrivée, y compris à réanimer une personne inconsciente. Cette formation, qui sert dans la vie de tous les jours, est un plus,

pour nous randonneurs. Pour ma part, je suis rassurée, mes coéquipiers sont performants !

Si vous êtes intéressés par nos activités, visitez la page des associations du site Web de la mairie (http://mairieclermontlefort.free.fr/vie_asso_ciative_clermont/index.html) ; nous y affichons les dates des sorties. Vous pouvez me contacter par mail (dagmarnarval@hotmail.com) ou par téléphone au 05.61.91.71.26 et consulter le site Web de l'association (www.marmottes-et-marmots.fr) où vous trouverez nos sorties passées. Cliquez sur Randos de marmots. En dessous des Dates des prochaines sorties, vous pouvez accéder aux topos et aux photos des randonnées passées, classées par année, en cliquant sur leur titre.

DU COTE DE LA MATERNELLE

par Hélène DERS

C'est sous un ciel gris et pluvieux que les enfants ont repris le chemin de l'école, contents de rapporter le « cahier de travail » (classeur pour Dominique) et celui de poésies que les parents ont pu parcourir. A l'entrée ils ont retrouvé leur auto-portrait qu'ils avaient dessinés avant les vacances. Rien ne manquait : les taches de rousseur, les cheveux blonds, bruns, bouclés ou raides ; les parents se sont bien amusés à les reconnaître !

Pour la classe de Dominique, les élèves ont collé des morceaux de papier de couleur représentant une peinture d'Alfred Manessier

Le vendredi 21 mars, malgré un temps maussade, les enfants amenèrent leur déguisement pour fêter Carnaval. Pirates, fées, cowboys, princesses, pompiers, abeille, reine des neiges, etc... défilèrent jusqu'à l'école primaire, puis vers la mairie et retour à l'école où, sous le préau, un délicieux goûter était installé. Merci à vous, parents, qui avez fait des gâteaux, des crêpes, sans oublier d'apporter des jus de fruit.

Tous les quinze jours, le vendredi, la classe de Philippe va à la bibliothèque. Les enfants choisissent un livre qu'ils amènent chez eux. Ensuite nous rendons visite aux classes de CP et CE 1 qui nous lisent une histoire. Le dernier vendredi, ils nous ont invités pour le jeudi 3 avril à venir goûter avec eux, car ils fêtent le centième jour d'école. Nous espérons que le soleil saura s'inviter...

Mot d'enfant : Le jour où les enfants eurent la galette des rois à la cantine, un petit garçon était très mécontent. Il me dit « Tu ne m'as pas donné la fève » Je lui explique qu'il n'y a qu'une seule fève par gâteau, pour lui et les copains de sa table, et d'ajouter « Je ne sais pas où elle se trouve, c'est le hasard » Il me regarda très sérieusement et me demanda « Il est comment, le hasard ? »

Plantations

Par Ch. Brustel

Au bord de la D35 et de la D68, le cheminement pour les piétons, depuis En Sérié jusqu'à la Marquemale sur 1500 m environ, a été rénové cet hiver par une entreprise aureilloise, à l'initiative des deux communes d'Aureville et de Clermont le Fort. L'allée gravillonnée est dorénavant un ruban bétonné, propre et bien marqué.

Une petite barrière de verdure entre les automobilistes et les piétons a pu être plantée grâce à la persévérance des élus, des bénévoles locaux et ceux de Caminarem. En louvoyant avec la météo capricieuse, plusieurs séances en janvier, février et mars ont été nécessaires. Les élus en charge de ce chantier, Serge Attali et Georges Saleil, les employés communaux d'Aureville et de Clermont savent manier à la perfection les tarières à main et les tarières thermiques louées pour la circonstance. Si l'on avait du creuser les trous à la bêche, on y serait encore !

Les arbustes vendus début décembre par l'association Arbres et Paysages d'Autan (siège à Ayguevives au Moulin de Ticaille), attendaient, en jauge, tenus humides par Dédé, l'employé communal d'Aureville. Les essences choisies avec soin pour cette exposition rude et particulière, ne devraient pas tarder à vous montrer leur vitalité. Les rosiers rugosa, rouillés et pimprenelles, les cinq variétés de cistes, les camérisiers à balai, les nerpruns, cornouillers et troènes, les buis et les coronilles alternent depuis l'abribus de l'impasse du Bois-Grand jusqu'à la pancarte annonçant la commune de Goyrans.

Le « rendement » des équipes s'améliorait de séance en séance jusqu'à la dernière du 11 mars où Gérard Verdout avec sa remorque et son tracteur distribuait le compost près de chaque trou et enfin l'eau d'arrosage pour finir dans les règles de l'art cette plantation. Plusieurs arrosages dans les jours qui ont suivi ont été assurés par Gérard, Serge et Dédé. Souhaitons à ces plants de s'épanouir tranquillement pour le plaisir des piétons, écoliers, randonneurs.

Le Carnaval d'Aurecler : un rayon de soleil dans une après-midi pluvieuse

par Christian Hugues

Organisé, pour cause de mauvais temps, dans la grande salle du foyer rural d'Aureville, récemment repeinte et joliment décorée d'affiches du Campestral et de Cotorico, le Carnaval d'Aurecler restera certainement dans les mémoires de la vingtaine d'enfants présents comme un moment inoubliable.

Comment pourrait-il en être autrement avec les conditions féériques proposées par les organisateurs : grand écran sur lequel était présenté un reportage sur le carnaval de Nice, musique entraînante diffusée par de grandes enceintes et

décoration attrayante des murs et des plafonds ?

Déguisés à la maison et, pour certains, maquillés sur place, les enfants ont non seulement sauté, couru, dansé ... ils ont également passé une véritable audition devant un jury de mamans qui avait comme lourde responsabilité de décerner le prix du meilleur déguisement.

Répartis en deux catégories d'âge, les enfants sont ainsi passés les uns après les autres, pour présenter leur personnage et le mettre en scène, déclenchant par la suite un tonnerre d'applaudissements de la part des autres enfants et des parents. Chevaliers, trappeur, princesses, japonaise, indienne, joueurs de foot et de rugby, spiderman, batman... se sont succédés dans la bonne humeur, rivalisant d'inventivité pour donner corps à leur personnage. Un grand bravo à Noé (0-6 ans) et à Juline (6-12 ans).

Il en fut de même des quelque parents qui avaient accepté l'invitation de l'équipe organisatrice à se déguiser : torero, dame de cour, vache, cochon et imam se sont démenés pour ravir les suffrages des membres du jury. L'imam fut désigné vainqueur : faut-il expliquer cette décision par l'imagination débordante et la verve féconde dont il fit preuve en annonçant un projet majeur d'investissement sur la commune d'Aureville ? Nul ne le sait !

Enfin, les festivités se conclurent par une grande bataille de ballons gonflables et de confettis et par la dégustation des bons plats que les participants avaient préparés. « Un millésime particulièrement réussi » dirait Monsieur Carnaval qui, une fois n'est pas coutume, évita le bucher !

Un vrai moment de bonheur pour les grands et les petits qui ne pourra être renouvelé l'année prochaine qu'à condition que des parents rejoignent l'association, car la réussite de cette édition, comme celle des précédentes, a reposé sur l'engagement des parents qui sont ici vivement remerciés. Alors, n'hésitez pas ! Faites-vous connaître auprès de Florence Cabane, Nathalie Castel-Dayde, Isabelle Peyranné, Alycia Prunier ou Florence Rocker.

Jardinons sans gêner nos voisins

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils bruyants de jardinage et de bricolage :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

Les samedis

9 à 12h et de 15 à 19h

Les dimanches et jours fériés

10 à 12h et de 16 à 18h

Clermont-le-Fort. Cérémonie de commémoration de la guerre d'Algérie

Par: Gerard Boudon

Photo: M. le Maire après le dépôt de la gerbe fleurie au monument aux morts

Comme chaque année, on a commémoré le Cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962, suite aux accords d'Évian signés la veille.

C'est l'occasion de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Devant une vingtaine de Clermontois, Daniel Zanchetta, le maire, a déposé une gerbe de fleurs au Monument aux morts dans la cour du Fort. Il a lu le message du ministre en charge des anciens combattants rendant hommage aux victimes.

Tous les participants se sont ensuite retrouvés à l'auberge Au Grain de Sel autour d'un apéritif offert par la mairie.

CLUB "IN VINO VERITAS" PROGRAMME :

Lieu de la manifestation : IN VINO VERITAS chez Didier Sanchez impasse du Bois Grand.
<http://www.inviniveritastoulouse.fr>

- Le vendredi 18 avril 2014 à 19h30 : Les domaines émergents en Languedoc
- Le vendredi 23 mai 2014 à 19h30 : Horizontal Bourgogne blanc 1996
- Le vendredi 06 juin 2014 à 19h30 : Le domaine Guirardelle en Jurançon

- juillet et août repos

A noter dans vos agendas (mise à jour du 4 avril 2014)

Avril
13 avril: Après-midi Jeux - Assemblée générale Comité des fêtes
26 avril au 12 mai Vacances scolaires

Mai
18 mai: Pèlerinage de Notre Dame des Bois Paroisse
18 mai: Marché aux fleurs et randonnée Montbrun
25 mai Elections européennes Municipalité

Juin
28 juin Kermesse le matin Aurecler
27 et 28 juin Concerts de Temps Fort Comité des fêtes
Ateliers cirque et Scène ouverte le 28

5 juillet Vacances scolaires

Septembre
13 et 14 sept Campestral Aureville
21 sept Journée du patrimoine
21 sept Repas de village et 40 ans du comité Comité des fêtes
28 sept Randovalles Labège

Octobre
5 oct Vide grenier Comité des fêtes

Ce calendrier est publié par le Comité des Fêtes à titre indicatif, il n'est pas exhaustif et n'engage pas les organisateurs.
ATTENTION : Nouvelle adresse du comité, pour vos suggestions d'animation écrire à clermontenfete@free.fr

Un grand merci à Annick et Philippe

L'Autan de Clermont : 126 numéros en 30 années ! Trente années pendant lesquelles, à la fin de chaque trimestre, Annick s'est occupée de rassembler les articles et de les mettre en page ! Trente années de patience, de conviction, d'enthousiasme ! Bien avant de s'occuper du journal, dans ces temps lointains où l'école de Clermont était fermée mais accueillait des élèves de l'Ecole normale d'instituteurs que leur professeur initiait à la recherche dans les archives, Annick participait à leurs travaux et elle a publié plusieurs articles sur l'histoire de Clermont. Elue conseillère en 1983, elle a porté, seule avec Philippe qui en a dessiné la couverture, toute la charge du jeune bulletin municipal, une nouveauté dans la vie clermontoise introduite par l'équipe élue en 1983, et elle s'est intéressée au patrimoine de Clermont, à l'église, où la nouvelle liturgie exigeait des aménagements. Nous lui devons, en particulier, d'avoir fait restaurer le tableau du Mariage mystique de Sainte Catherine. Car la peinture est un des talents d'Annick... La peinture, et aussi tous les arts car aucun ne lui est étranger : la danse, le violon, le chant choral, le théâtre, la littérature, cultivés avec Philippe et avec leurs amis du lycée Fermat. Pour moi, c'est en débroussaillant sur les chemins que j'ai appris à les connaître : Caminarem n'existait pas encore : nos chemins, abandonnés depuis trente ans, étaient obstrués par les ronces. Des amis sont venus aider à remettre en état le chemin du vallon de Notre-Dame. Une association s'est formée qu'on a appelée Caminarem, (en occitan Nous cheminerons), et Philippe Paillette en a été élu président, tâche qu'il a assumée pendant une dizaine d'années. C'est un grand merci que je veux exprimer, dans leur journal, à nos amis Paillette : un grand merci à tous les deux. Malgré leur discrétion, nous n'oublions pas tout ce que Clermont leur doit.

Genevieve DURAND-SENDRAIL

Merci Annick, Philippe et Ginette !

par les amis de la commission journal

Vous n'avez pas connu la Valentine d'Annick ?

En 1983, quand Annick Paillette est rentrée au Conseil Municipal avec Francis Argouse élu maire, elle a pris en main L'Autan de Clermont, ce petit journal que

vous recevez, depuis, 4 fois par an, avec sa couverture bleue dessinée par Philippe.

Elle tapait les articles qu'on lui passait sur sa petite et précieuse machine à écrire appelée Valentine. La mise en page, l'ordre des articles, le sommaire, depuis 31 ans, c'est Annick aidée de Philippe qui en a la charge. Même si elle n'a souhaité « faire » qu'un mandat, elle a poursuivi cette mission avec les maires suivants. Pierre G, imprimeur, a fourni le carton « bleu Gauloise » de la couverture pour plusieurs générations.

Depuis le début, l'Autan de Clermont contient les comptes rendus des Conseils municipaux, l'actualité des associations, l'état civil, les informations venant de la préfecture ou de l'intercommunalité, le récit d'événements de notre village. Il a contenu également des pages d'histoire locale. Chaque article est signé, aucune polémique ou publicité n'y ont leur place.

Petit à petit, chaque auteur d'article a possédé son ordinateur. A condition de respecter les marges et l'espace pour l'agrafage au centre, on envoyait les articles sur les sujets désignés en commission. Ah, Annick n'aimait pas nous rappeler à l'ordre : « tu ne m'as pas encore envoyé tes articles ! Ginette a rendez-vous à l'imprimerie du Sicoval et la maquette n'est pas complète ! » Boucler le journal dans les temps, ce n'est pas Libé, ni le Monde, mais pour Annick, c'est aussi important.

Ginette partait à Labège avec la maquette. Elle y retournait quand le journal était prêt. On ne sait pendant combien d'années, le pliage et l'agrafage ont été réalisés sur la table de sa salle à manger. Ginette « faisait les tas » et appelait les élus : « le journal est prêt, viens chercher ton paquet ». A pied, à bicyclette, l'Autan de Clermont est livré, depuis, dans votre boîte à lettres par l'élu de votre quartier.

Nous disons un grand merci à Annick, Philippe et Ginette pour leur long investissement bénévole.

Bulletin communal

L'AUTAN DE CLERMONT
N° 126 - avril 2014

Conçu par la commission « information » de F. 31810 Clermont-le-Fort
Responsable : Ginette Barichello

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Elisabeth BARRAL,
Gérard BOUDON,
Christiane BRUSTEL,
Anne DELPY, Hélène DERS,
Catherine DOMBROWSKY
Genevieve DURAND-SENDRAIL,
Françoise GREBILLE,
Christian HUGES,
Gilles MASSAT, Didier SANCHEZ.

Montage de la maquette :

Annick PAILLETTE
Couverture : dessinée par
Philippe PAILLETTE
Réalisation : Imprimerie du SICOVAL,